

## ▪ Ses caractéristiques :

Le paillage (ou paillis) évite la pousse de plantes non désirées.

Il en existe différents types :

- **Paillage organique** : compost, copeaux de bois, déchets de jardin, paille...
- **Paillage « plastique »** : de par sa fabrication, très polluant et consommateur d'eau,
- **Paillage minéral** : graviers, déchets d'ardoises, pouzzolane, billes d'argile...

Répandu à la surface du sol, le paillis **empêche le développement des herbes indésirables**. Il bloque leurs germinations et leurs croissances, faute de lumière. C'est la **solution la plus efficace** pour éviter d'utiliser des désherbants chimiques.

## ▪ Son utilisation :

Mise en place en octobre/novembre après le nettoyage d'automne.

La couverture d'origine végétale est à épandre dans les massifs sur une épaisseur moyenne de 5 à 20 cm selon le type de paillis utilisé.

## ▪ Ses avantages :

- Réduit le compactage de surface (suite aux averses, arrosages...) et l'érosion du sol,
- Réduit le développement des mauvaises herbes,
- Limite l'évaporation et permet une économie d'eau en diminuant les arrosages,
- Réduit les amplitudes thermiques du sol, ce qui favorise une bonne végétation,
- Enrichit et améliore la structure du sol par incorporation régulière de matières organiques,
- Favorise le développement des plantes,
- Épargne les travaux culturaux de type bêchage d'automne,
- Peut améliorer l'aspect des massifs en formant un tapis homogène.

## ▪ Où le trouver ?

- > **Chez soi** : feuilles mortes, paille, foin, broyat de branchage, déchets de jardin.
- > **Dans le commerce** : écorces (peuplier, pin..), copeaux de bois, paillis de lin et de chanvre, fibres de coco, toiles de jute...